



Archdiocese
of Toronto

Renseignements généraux **sur les pensionnats catholiques**

Juillet 2021

Au cours des derniers mois, la tragique histoire des pensionnats du Canada a fait l'objet d'une actualité nationale. Le rôle de l'Église catholique dans le système des pensionnats a fait partie de cette discussion.

Nous reconnaissons les terribles souffrances qui ont été éprouvées et nous condamnons le système, établi par le gouvernement fédéral et dans lequel des communautés religieuses ont collaboré, qui a séparé les enfants de leurs parents, souvent de force, et a tenté de les dépouiller de leur langue, de leur culture et de leur identité.

Dans l'Église catholique, nous nous efforçons de réparer l'erreur de notre participation à cette sombre époque de notre Histoire. Il est indéniable que des enseignantes et enseignants catholiques (prêtres, religieux, religieuses et laïcs) à qui était confiée la garde des enfants dans les pensionnats ont porté atteinte à la dignité des élèves par leurs mauvais traitements, leur négligence et leurs abus.

Nous faisons nôtres les paroles de l'une des premières excuses présentées en 1991 par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée :

« Nous demandons pardon pour l'existence de ces écoles elles-mêmes, en reconnaissant que l'abus le plus flagrant n'était pas ce qui était arrivé au sein de ces écoles, mais le fait lui-même que ces écoles aient été mises en place [...] Nous souhaitons demander pardon, très particulièrement, pour les cas d'abus physiques et sexuels qui ont eu lieu dans ces écoles. [...] Loin de nous d'essayer de défendre ou de rationaliser, de quelque façon que ce soit, ces cas d'abus : nous souhaitons plutôt établir publiquement que nous reconnaissons qu'ils étaient inexcusables, intolérables, et une trahison de la confiance dans l'une de ses formes les plus sérieuses. Profondément, et très spécifiquement, nous demandons pardon à chacune des victimes de tels abus, et nous cherchons du secours pour trouver les moyens d'y apporter des remèdes. »

1. Combien y a-t-il eu de pensionnats, et où se trouvaient-ils? L'Église catholique a-t-elle dirigé toutes ces écoles?

Bien que le système fédéral de pensionnats ait commencé vers 1883, les origines du système de pensionnats remontent aussi loin que dans les années 1830 (bien avant la confédération en 1867), lorsque l'Église anglicane a établi un pensionnat à Brantford, en Ontario. On estime que 150 000 enfants, âgés de 3 à 16 ans, ont été forcés de vivre dans les pensionnats fédéraux, maintenus au Canada de 1883 à 1996.

Sur les 139 pensionnats mentionnés dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI), 46 % (64 écoles) ont été dirigées par les entités catholiques; environ 16 des 70 diocèses au Canada ont été associés aux anciens pensionnats, ainsi qu'environ trois douzaines de communautés religieuses catholiques.

En Ontario, il y a eu 17 pensionnats :

- 7 ont été dirigés par des entités catholiques;
- 5 par l'Église anglicane;
- 3 par l'Église Mennonite;
- 1 par l'Église Unie;
- 1 par l'Église presbytérienne.

Aucun pensionnat n'a été maintenu dans l'archidiocèse de Toronto. Le pensionnat le plus proche a été le Mohawk Institute, à Brantford (1831-1970), dirigé par l'Église anglicane.

Visitez <https://bit.ly/residentialschoolslocation> pour inscrire une adresse et trouver le pensionnat le plus près de chez vous. Pour voir une carte des endroits des pensionnats et de leur affiliation religieuse, allez à la page 14.

2. Quel était le but des pensionnats?

Les pensionnats ont été établis conformément aux politiques du gouvernement fédéral et aux lois visant à contrôler et à assimiler les Autochtones. Comme l'a indiqué le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) :

Pendant plus d'un siècle, les buts centraux des politiques du Canada à l'égard des Autochtones étaient d'éliminer les gouvernements autochtones; d'ignorer les droits des Autochtones, de mettre fin aux traités; et, par un processus d'assimilation, de faire en sorte que les peuples autochtones cessent d'exister comme entités juridiques, sociales, culturelles, religieuses et raciales distinctes au Canada. La mise en place et le fonctionnement des pensionnats étaient un élément central de cette politique.

[traduction] *Les pensionnats du gouvernement fédéral s'inscrivaient dans le*

postulat horrifiant qu'il était dans le meilleur intérêt d'un enfant autochtone d'être arraché à ses parents et soumis à une reprogrammation culturelle et linguistique.

- *Le gouvernement fédéral n'a jamais établi un ensemble convenable de normes et de règlements pour garantir la santé et la sécurité des élèves des pensionnats.*
- *Le gouvernement fédéral n'a jamais fait convenablement respecter les normes minimales et le peu de règlements qu'il a établis.*
- *Le fait de ne pas établir ni de faire respecter des règlements convenables s'explique en grande partie par la détermination du gouvernement de réduire au minimum les coûts des pensionnats.*
- *Le fait de ne pas établir ni de faire respecter des normes convenables, ajouté au financement insuffisant des écoles, a entraîné des taux de décès inutilement élevés dans les pensionnats.*

3. Quelles ont été les causes de décès des élèves des pensionnats?

(Les renseignements ci-dessous sont tirés du Rapport final de la Commission de Vérité et Réconciliation, Volume 4 - Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués)

- Environ 150 000 enfants ont fréquenté des pensionnats au Canada. La Commission de vérité et réconciliation (CVR) a relevé 3 200 décès dans les registres de décès confirmés d'élèves de pensionnats dont le nom est connu ou inconnu. Depuis la publication du rapport de la CVR en 2015, le nombre d'enfants décédés, selon une mise à jour très récente, a été d'au moins 4 100. Étant donné la mauvaise tenue de registres par les Églises et le gouvernement, nous ne connaissons peut-être jamais le nombre total de pertes de vie.
- Pour un peu moins d'un tiers (32 %) des 3 200 décès relevés dans le rapport de la CVR, le gouvernement et les écoles n'ont pas indiqué le nom de l'élève décédé. Pour un peu moins du quart de ces décès (23 %), le gouvernement et les écoles n'ont pas indiqué le sexe de l'élève décédé. Pour un peu moins de la moitié de ces décès (49 %), le gouvernement et les écoles n'ont pas indiqué la cause de décès. La fréquence à laquelle les enfants autochtones vivant dans les pensionnats mouraient était bien plus élevée que celle des enfants d'âge scolaire de la population en général. (Rapport de la CVR, volume 4 – Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués, page 26)
- Dans les cas où la cause de décès a été indiquée, la tuberculose a été la principale cause de décès, à savoir 48,7 %, ou 896 décès dans les pensionnats. Les autres causes importantes ont été la grippe et la pneumonie.

- Plusieurs pensionnats ont été débordés par la pandémie de grippe de 1918-1919. En 1918, à l'exception de deux enfants, tous les pensionnaires et le personnel ont été atteints de la grippe au pensionnat de Fort St. James, en Colombie-Britannique, et dans la collectivité environnante. Au total, 78 personnes, y compris des élèves, sont décédées. (Sommaire du rapport de la CVR, page 132)
- Les élèves sous-alimentés et dont la nourriture était mauvaise étaient particulièrement vulnérables à des maladies telles que la tuberculose et la grippe (y compris l'épidémie de grippe espagnole de 1918-1919). Le financement insuffisant du gouvernement fédéral pour le système était une cause majeure de la nourriture insuffisante et de mauvaise qualité.
- Des élèves mouraient aussi par suite de suicides et d'accidents. Une analyse statistique a relevé six suicides. Le rapport de la CVR a également mentionné 57 noyades, 40 décès par suite d'incendie dans les écoles et 20 décès liés à l'hypothermie. Au total, 38 élèves sont décédés dans divers autres accidents, notamment des accidents de voiture et des chutes. Au moins 33 élèves sont morts au cours d'une fugue : ils seraient morts de diverses causes, les plus communes étant l'hypothermie et la noyade.
- Selon le rapport de la Commission de vérité et réconciliation, les parents n'étaient souvent pas mis au courant du décès d'un élève, et les corps des enfants qui mouraient dans les pensionnats étaient rarement envoyés chez eux à moins que leurs parents ne puissent payer le transport. Dans un effort pour limiter les dépenses, le ministère des Affaires indiennes (ainsi appelé alors) s'opposait à l'expédition des dépouilles des enfants morts vers leurs communautés d'origine.

4. J'ai beaucoup entendu parler de la découverte des tombes non identifiées en Colombie-Britannique et en Saskatchewan. Comment puis-je mieux comprendre ces lieux de sépulture « perdus » et ceux qui pourraient se trouver ailleurs?

Nous pouvons nous attendre à ce qu'il y ait des lieux de sépulture dans la plupart, sinon la totalité, des terrains à proximité des pensionnats. Le géoradar a été utilisé pour identifier chacune des tombes. Cette technologie n'identifie pas les restes humains.

La Commission de vérité et réconciliation a affirmé :

« [...] il arrive parfois que pratiquement aucun renseignement sur les cimetières ne soit à portée de main dans les documents d'archives. Par contre, les gens de l'endroit sont au courant de l'existence et de l'emplacement des cimetières. »

Les communautés religieuses, y compris les entités catholiques, qui ont dirigé les pensionnats auraient dû faire davantage pour respecter les défunts, fournir de l'information aux membres de leur famille et respecter la dignité de chaque enfant confié à leurs soins. Les dirigeants des Églises ont parlé publiquement du besoin de dialoguer avec les dirigeants autochtones pour assurer que des monuments commémoratifs appropriés sont construits à la mémoire et à l'honneur des défunts, y compris les noms des défunts dans tous les cas possibles.

Les enfants étaient souvent enterrés avec de simples croix de bois qui se sont détériorées ou ont disparu au fil des décennies. À ce jour, les restes dans les lieux de sépulture des anciens pensionnats n'ont pas été identifiés. Les leaders autochtones locaux ainsi que les historiens ont signalé le besoin d'identifier les enfants enterrés à ces endroits. Les lieux de sépulture des écoles pourraient aussi inclure les restes des enseignants laïcs et de leurs propres enfants ainsi que des religieuses, des prêtres et d'autres membres de la communauté.

Un extrait du rapport de la Commission de vérité et réconciliation :

Dans les années 1940, les Affaires indiennes sont prêtes à prendre à leur charge les frais d'inhumation des pensionnaires qui décèdent à l'hôpital. Elles ne sont cependant pas disposées à payer pour faire transporter les dépouilles d'élèves dans leur collectivité d'origine. La section Bien-être social du manuel pratique des Affaires indiennes de 1958 donne une orientation sur l'inhumation « d'Indiens indigents ». Les frais d'inhumation doivent être assumés par les Affaires indiennes uniquement lorsque « la succession du défunt ne suffit pas pour les couvrir ». Il n'y a pas de taux de paiement fixe.

Au lieu de cela, le « montant payable par la municipalité locale pour l'inhumation de non-Indiens indigents est le maximum qui est généralement autorisé ». Ceux qui décèdent loin de leur réserve d'origine doivent être enterrés à l'endroit où ils sont morts. « Habituellement, la dépouille est retournée dans la réserve pour y être inhumée uniquement lorsque les frais de transport, d'embaumement et toutes les autres dépenses sont assumés par les proches parents. Le transport peut être autorisé, cependant, dans les cas où les frais d'inhumation dans la réserve sont suffisamment faibles pour rendre le transport avantageux au plan économique. »

[traduction] « *Nous offrirons notre aide sous forme d'un soutien professionnel et technologique pour aider la communauté de Tk'emlúps te Secwépemc et les autres nations touchées à honorer, retrouver et commémorer leurs enfants défunts dans la manière qu'elles choisiront.* »

– Mgr Michael Miller,
archidiocèse de Vancouver –
juin 2021

Comme aux premiers jours du système presque tous les pensionnats sont administrés par les Églises, les obsèques chrétiennes sont la norme dans la plupart de ces établissements. Bon nombre des premiers pensionnats sont situés dans des paroisses qui peuvent comprendre une église, une habitation pour les missionnaires, une ferme, éventuellement une scierie et un cimetière.

L'église doit servir de lieu de culte pour les pensionnaires et les adultes de la région environnante. Dans le même ordre d'idée, le cimetière peut servir comme lieu d'inhumation des élèves qui décèdent au pensionnat, des membres de la collectivité locale et des missionnaires eux-mêmes.

Par exemple, celui de la paroisse de l'église catholique St. Mary, près de Mission, en Colombie-Britannique, a été prévu à l'origine pour les prêtres et les religieuses de la paroisse, et les élèves qui fréquentent le pensionnat. Trois évêques oblats y sont enterrés ainsi que des colons, leurs descendants et des pensionnaires.

Lorsque le pensionnat de Battleford ferme en 1914, le directeur E. Matheson rappelle aux Affaires indiennes qu'il y a un cimetière du pensionnat dans lequel reposent les corps de 70 à 80 personnes, dont la plupart sont d'anciens élèves. Il s'inquiète qu'à moins que le gouvernement ne prenne des mesures pour prendre soin du cimetière, il sera piétiné par du bétail errant. Matheson a de bonnes raisons de souhaiter que le cimetière soit entretenu : plusieurs membres de sa famille y sont enterrés. Ses préoccupations se révèlent prophétiques, puisque l'emplacement de ce cimetière n'est pas consigné dans les documents historiques disponibles, pas plus qu'il n'apparaît dans une recherche sur Internet des cimetières de Battleford.

*Extrait du rapport de la Commission de Vérité et Réconciliation
(Volume 4 – Enfants disparus, pages 134, 131 et 132)*

Le rapport de la CVR s'est appuyé sur les travaux de nombreux enquêteurs et experts-conseils, y compris M. Scott Hamilton, Ph.D., professeur du département d'anthropologie de la Lakehead University, qui a travaillé de 2013 à 2015 pour identifier les lieux de sépulture rattachés aux pensionnats à travers le Canada.

Le texte intégral de son rapport de 44 pages, « [Where are the Children buried?](#) », n'a été rendu public qu'après l'annonce de la chef des Tk'emlups te Secwepemc, Rosanne Casimir, au sujet de la découverte de Kamloops à la fin mai 2021. Dans une [entrevue](#) récente avec *B.C. Catholic*, M. Hamilton a dit croire que son étude offre des

Lectures supplémentaires sur ce sujet :

[The process for identifying unmarked graves](#) (article du *National Post* sur l'identification des tombes non identifiées, 31 mai 2021)

[Where are the children buried?](#) (Rapport de Scott Hamilton, Ph.D., professeur d'anthropologie qui a contribué au rapport de la CVR, sur les endroits où les enfants sont enterrés)

détails et un contexte importants pour un public qui essaie de comprendre les répercussions de la nouvelle de Kamloops. Un extrait du reportage de *B.C. Catholic* :

[traduction] *Un fait qui préoccupe particulièrement M. Hamilton est que beaucoup de reportages ont décrit le lieu de sépulture de Kamloops comme une sépulture de masse, expression souvent utilisée pour décrire des lieux associés à des crimes de guerre ou à des massacres dans lesquels des gens tués tous en même temps sont massivement enterrés à un endroit qui est ensuite caché.*

En fait, les décès dans les pensionnats se sont accumulés une année après l'autre, avec de « fortes fluctuations » qui correspondaient probablement à des épidémies périodiques, selon M. Hamilton. Les taux de décès ont continué d'être élevés jusqu'au milieu du XX^e siècle, lorsqu'ils ont finalement diminué pour égaler ceux de la population en général.

M. Hamilton a dit que la description des lieux comme une « sépulture de masse ne s'applique pas du tout à l'histoire des pensionnats », histoire qui s'est déroulée pendant plus d'un siècle et dans laquelle les conditions déplorables ont entraîné des taux de décès élevés par suite de maladies dont la plus dévastatrice a été la tuberculose.

Les élèves décédés étaient souvent enterrés dans des tombes simples près des écoles parce que les autorités fédérales n'offraient aucun financement pour envoyer les dépouilles à la maison ou procéder à des enterrements convenables [...] Son rapport n'a constaté aucune preuve que les dirigeants des écoles avaient l'intention de cacher les tombes. Il a également écrit que dans certaines régions, il est probable qu'on trouvera aussi les dépouilles d'enseignants, d'enfants des enseignants, de religieuses et de prêtres dans les cimetières rattachés aux pensionnats. À l'heure actuelle, aucune des dépouilles de Kamloops n'a été identifiée.

5. L'archidiocèse de Toronto et le Vatican détiennent-ils des dossiers dans des archives secrètes? Pourquoi ne pas simplement remettre toute l'information que vous avez?

- Il y a des années que la plupart des entités catholiques qui ont dirigé des pensionnats ont commencé à communiquer leurs dossiers. Le Cardinal Thomas Collins et d'autres évêques canadiens ont affirmé publiquement que toute entité catholique ayant des dossiers concernant les pensionnats qui n'ont pas encore été communiqués devrait le faire.

- Aucun pensionnat n’a fonctionné dans les limites de l’archidiocèse de Toronto, et notre diocèse n’a donc aucun dossier sur des pensionnats. L’archidiocèse ne possède aucun dossier sur les pensionnats provenant d’autres diocèses ou entités catholiques.
- Aucune preuve n’indique que des dossiers secrets seraient cachés au Vatican concernant les pensionnats. Les dossiers étaient gardés par les ordres religieux et les diocèses qui dirigeaient les écoles au niveau local. La plupart des groupes ont remis les dossiers au gouvernement ou aux archives historiques ou se sont engagés à le faire.
- Certains dossiers ont été perdus avec le temps. Selon une politique de 1933 du gouvernement fédéral, les relevés des écoles pouvaient être détruits après cinq ans, et les rapports d’accidents pouvaient être détruits après 10 ans. Entre 1936 et 1944, le gouvernement fédéral a détruit 200 000 dossiers des Affaires indiennes (comme on appelait alors ce ministère).
- Les dossiers du gouvernement et de ceux qui dirigeaient les pensionnats étaient incohérents et souvent incomplets. Des incendies dans bon nombre de pensionnats ont également endommagé ou détruit les dossiers historiques à certains endroits.

« Dans l’histoire de notre archidiocèse de Keewatin-Le Pas, nous avons eu sept pensionnats. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour fournir l’information que nous avons sur nos lieux de sépulture. Pendant la CVR, nos dossiers ont été remis à la Commission de vérité et réconciliation. Nous nous engageons à aider à identifier les enfants qui sont décédés dans nos pensionnats. »

*– Mgr Murray Chatlain –
archevêque de Keewatin-
Le Pas – juin 2021*

6. J’ai lu beaucoup d’histoires disant que l’Église catholique ne s’excuse pas pour son rôle dans les pensionnats. Pourquoi n’y a-t-il pas eu d’excuses?

À partir du début des années 1990, les diocèses et les ordres religieux catholiques qui ont directement participé à la direction des pensionnats du gouvernement fédéral ont commencé à publier une série d’excuses. Ces déclarations, ainsi que des excuses des évêques canadiens eux-mêmes, ont été incluses dans un mémoire à la Commission royale sur les peuples autochtones, qui a siégé de 1991 à 1995.

En voici une brève chronologie :

1991 Excuses des évêques catholiques et des dirigeants de communautés religieuses masculines et féminines :

« Nous regrettons profondément toutes les souffrances, les peines et les humiliations endurées par de nombreux autochtones. Ayant entendu leurs cris de détresse, ressenti leur angoisse, nous voulons maintenant prendre part au processus de guérison. » – 15 mars 1991

D'autres excuses d'évêques et d'ordres religieux ont suivi pour ouvrir le chemin de la réconciliation. Vous pouvez lire ces excuses au :

<https://www.cccb.ca/fr/peuples-autochtones/pensionnats-indiens-et-cvr/>

2006 Signature de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI). La convention (qui est entrée en vigueur en 2007) demandait des excuses aux responsables de la direction des pensionnats. On ne désirait pas seulement des excuses, mais surtout un cheminement constant vers une véritable réconciliation.

2008 Le premier ministre d'alors, Stephen Harper, présente des excuses à la Chambre des communes et annonce la création de la Commission de vérité et réconciliation relative aux pensionnats.

2009 À la suite d'une période de dialogue constant et du désir d'un lien plus direct avec le Pape au sujet des pensionnats, 40 groupes autochtones, dirigés par l'Assemblée des Premières Nations, sont reçus par le pape Benoît XVI au Vatican.

Des reportages des médias citant les participantes et participants autochtones à la rencontre avec le Saint-Père indiquent que c'est une réponse appropriée aux excuses du gouvernement fédéral ainsi qu'à celles d'autres Églises ayant une organisation centrale (l'Église Unie, les anglicans, etc.).

Exemple :

CTV News – Le Pape s'excuse des abus commis dans les pensionnats indiens - www.ctvnews.ca/pope-apologizes-for-abuse-at-native-schools-1.393911

Des citations de leaders autochtones et de dirigeants d'Églises à la suite de la rencontre de 2009 avec le pape Benoît XVI se trouvent au :

www.cccb.ca/wp-content/uploads/2017/09/2009_quotes.pdf

[traduction] « *Nous espérons entendre le Saint-Père parler de l'expérience des pensionnats, mais aussi des abus et des peines infligés à tant de gens, et reconnaître le rôle de l'Église catholique* », a dit [le chef Phil] Fontaine dans une conférence de presse après la rencontre. « *Nous voulions l'entendre dire qu'il comprend, qu'il regrette et qu'il ressent nos souffrances, et nous l'avons entendu dire cela très clairement.* »

2015 La Commission de vérité et réconciliation (CVR) réexamine les excuses de l'Église catholique. Sans rejeter le processus de 2009, elle demande au pape François de venir au Canada d'ici un an pour offrir des excuses catholiques au nom de l'Église universelle.

2017 Le premier ministre Trudeau présente une demande au pape François pendant une visite au Vatican. Dans le passé, saint Jean-Paul II a visité le Canada à trois occasions : en 1984, en 1987 (pour se joindre aux peuples autochtones dans une célébration spirituelle à Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest), et pour la Journée mondiale de la jeunesse en 2002.

2018 Le pape François répond qu'il ne peut pas venir « personnellement » au Canada à l'heure actuelle comme le demande la CVR.

2019 Étant donné la déception compréhensible du fait qu'une visite du Pape n'est pas possible à ce moment, les évêques du Canada s'engagent dans un autre processus de consultation pour organiser une deuxième rencontre papale avec des survivantes et survivants autochtones. Les discussions commencent pour organiser une délégation de dirigeants et d'ainés autochtones et de survivantes et survivants de pensionnats pour rencontrer le pape François à Rome. La visite devait avoir lieu en 2020, mais, à cause de la pandémie, les dates sont reportées à cause des restrictions aux voyages qui sont en vigueur.

2021 Le 6 juin, Phil Fontaine, l'ancien chef de l'Assemblée des Premières Nations (APN), qui a participé à la rencontre de 2009 avec le pape Benoît XVI, parle aux médias et dit croire que des excuses du pape François sont certainement possibles et que des choses se passent « dans les coulisses ». Quelques jours plus tard, Perry Bellegarde, chef national de l'APN, dit aux médias que la rencontre entre les survivantes et survivants et le pape François était censée avoir lieu l'année dernière.

[traduction] « *De nombreuses entités catholiques dans les diocèses de partout au Canada se sont excusées publiquement pour leur rôle dans le fonctionnement des pensionnats. Ce que les survivantes et survivants et leurs familles désirent, c'est quelque chose d'autre que ces actes importants [...] À l'approche du 13^e anniversaire des excuses du gouvernement du Canada pour*

l'héritage des pensionnats, nous demandons au pape François d'offrir les excuses que les peuples autochtones méritent. »

– Le président d'ITK, Natan Obed (porte-parole national des 65 000 Inuits du Canada), 8 juin 2021

7. Quand la délégation à Rome aura-t-elle lieu et qui en fera partie?

Le 29 juin 2021, la Conférence des évêques catholiques du Canada a annoncé que la délégation rencontrera le Saint-Père à Rome du 17 au 20 décembre 2021.

« Le pape François s'est entièrement engagé pour entendre directement les peuples autochtones, pour exprimer sa proximité sincère, aborder l'impact de la colonisation et du rôle que l'Église a joué dans le système des pensionnats, en vue de répondre à la souffrance des peuples autochtones et au traumatisme intergénérationnel qui perdure. Les évêques du Canada sont profondément reconnaissants au Saint-Père pour son esprit d'ouverture en lançant généreusement une invitation pour des rencontres personnelles avec chacun des trois groupes distincts de délégués, Premières Nations, Métis et Inuits, ainsi qu'une dernière audience avec tous les délégués réunis le 20 décembre 2021. »

Un extrait de la déclaration du 10 juin 2021 de la Conférence des évêques catholiques du Canada :

Cette visite pastorale comprendra la participation d'un groupe diversifié d'aînés/'gardiens du savoir', de survivants des pensionnats et de jeunes de partout au pays. L'événement offrira également au pape François une occasion unique pour entendre directement les peuples autochtones, d'exprimer sa proximité sincère, d'aborder l'impact de la colonisation et l'implication de l'Église dans les pensionnats, en vue de répondre à la souffrance des peuples autochtones et au traumatisme intergénérationnel qui perdure.

8. L'Église catholique offrira-t-elle des dédommagements financiers aux personnes qui ont été victimes des pensionnats?

Les entités catholiques qui ont dirigé les pensionnats faisaient partie de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI), signée en 2006.

La cinquantaine d'entités individuelles qui ont signé la CRRPI ont payé :

- i. **29 millions de dollars en argent** (moins les frais juridiques);
- ii. **plus que les 25 millions de dollars requis de contributions « en nature »**;
- iii. **3,7 millions de dollars** supplémentaires grâce à une campagne « du suprême effort » ayant comme objectif 25 millions de dollars. L'archidiocèse de Toronto et d'autres diocèses du Canada y ont contribué par une collecte tenue dans les églises en décembre 2013.

Actuellement, des diocèses de partout au pays, y compris l'archidiocèse de Toronto, tiennent des discussions pour déterminer la meilleure façon d'entreprendre un nouvel effort financier pour atteindre l'objectif de 25 millions de dollars de la campagne « du suprême effort ». De plus, l'archidiocèse élabore une série d'initiatives pastorales pour faire participer les paroissiennes et paroissiens et la société en général dans un cheminement continu de prière, d'écoute et de dialogue dans le cadre des efforts de réconciliation en cours.



Prions ensemble.

Pour les enfants qui sont morts dans les pensionnats du Canada
et pour toutes les personnes qui cherchent la lumière parmi les ténèbres,
afin qu'ils puissent connaître une guérison fondée sur la vérité, et que
l'Esprit

inspire notre engagement constant à la réconciliation.

O Dieu, par la présence et la puissance du Saint-Esprit,
soit notre guide pour que ta grâce nous change
et nous transforme dans notre faiblesse et notre repentir.

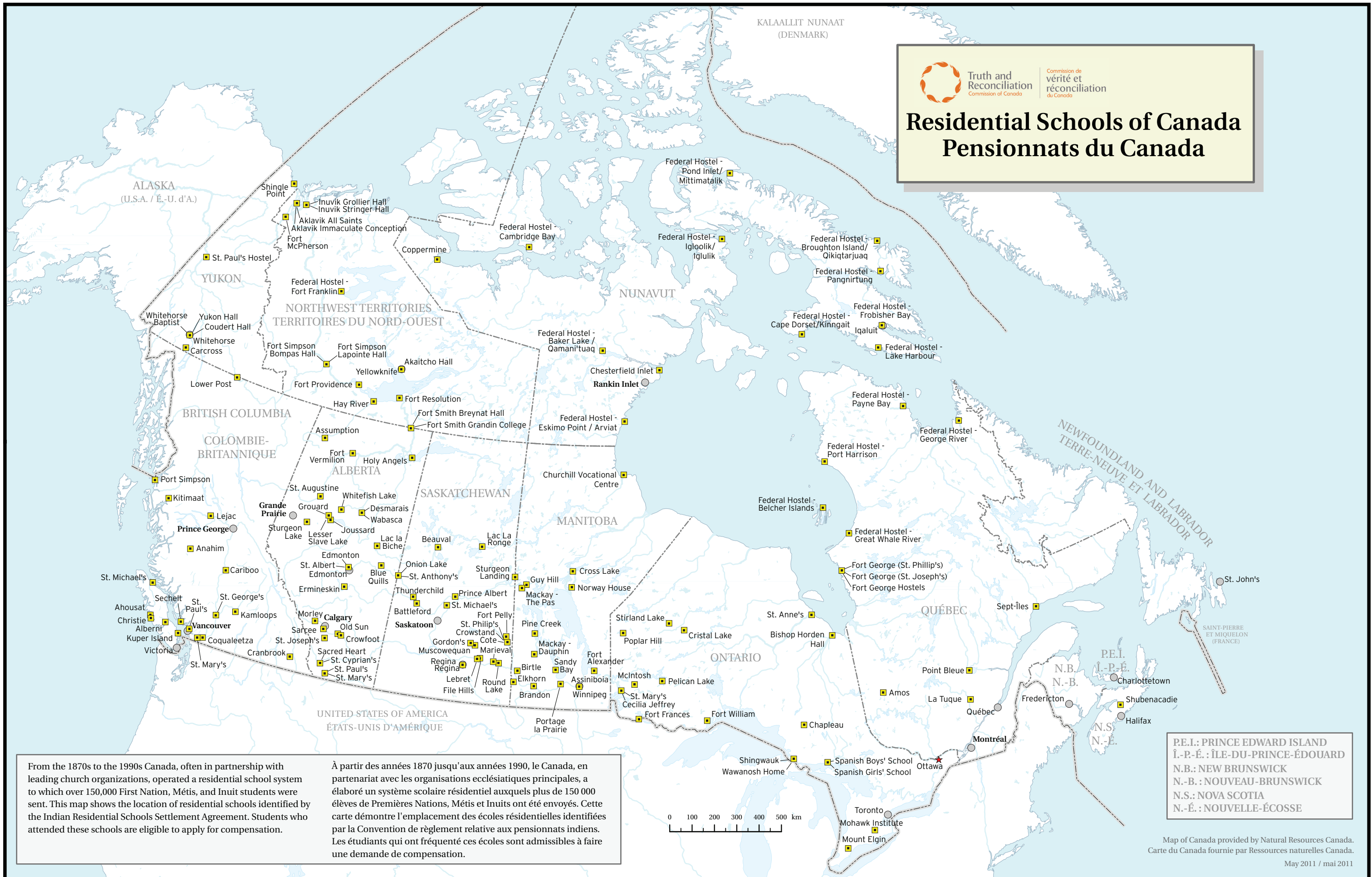
Donne-nous l'humilité d'écouter quand d'autres nous révèlent
en quoi nous avons failli et le courage d'aimer notre prochain
comme nous-mêmes, conscients de ton amour
pour les plus faibles et les plus vulnérables d'entre nous. Amen.

Des renseignements supplémentaires sur les pensionnats, y compris des déclarations, des ressources, des prières et plus encore, se trouvent sur le site Web de l'archidiocèse de Toronto, au www.archtoronto.org/residentialschools

Voir aussi :

- www.ourladyofguadalupecircle.ca - Cercle Notre-Dame-de-Guadalupe
 - www.trc.ca/index-splash-fr.html - Site Web de la Commission de vérité et réconciliation. Ce site inclut le rapport complet de la CVR, le [sommaire du rapport](#), les [appels à l'action](#) et de nombreux autres rapports et récits des [survivantes et survivants](#).
 - www.nctr.ca/?lang=fr – Centre national pour la vérité et la réconciliation (Université du Manitoba)
 - www.nccie.ca/?lang=fr – Centre national de collaboration en éducation autochtone
-

Residential Schools of Canada Pensionnats du Canada



From the 1870s to the 1990s Canada, often in partnership with leading church organizations, operated a residential school system to which over 150,000 First Nation, Métis, and Inuit students were sent. This map shows the location of residential schools identified by the Indian Residential Schools Settlement Agreement. Students who attended these schools are eligible to apply for compensation.

À partir des années 1870 jusqu'aux années 1990, le Canada, en partenariat avec les organisations ecclésiastiques principales, a élaboré un système scolaire résidentiel auxquels plus de 150 000 élèves de Premières Nations, Métis et Inuits ont été envoyés. Cette carte démontre l'emplacement des écoles résidentielles identifiées par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Les étudiants qui ont fréquenté ces écoles sont admissibles à faire une demande de compensation.

P.E.I.: PRINCE EDWARD ISLAND
 Î.-P.-É.: ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
 N.B.: NEW BRUNSWICK
 N.-B.: NOUVEAU-BRUNSWICK
 N.S.: NOVA SCOTIA
 N.-É.: NOUVELLE-ÉCOSSE

Residential Schools/Pensionnats	Location/Emplacement	Church/Église
Alberta		
Assumption (Hay Lakes)	Assumption	C
Blue Quills (Saddle Lake, Sacred Heart, Lac la Biche)	Lac la Biche, 1891-98 <p>Saddle Lake, 1898-1931</p> St. Paul, 1931	C
Crowfoot (Blackfoot, St. Joseph's, St. Trinité)	Cluny	C
Desmarais (St. Martins, Wabiscaw Lake, Wabasca)	Desmarais-Wabasca	C
Edmonton (Red Deer Industrial, St. Albert)	St. Albert	U
Ermineskin	Hobbema	C
Fort Vermilion (St. Henry's)	Fort Vermillion	C
Grouard (St. Bernard's, Lesser Slave Lake Roman Catholic)	Grouard	C
Holy Angels (Fort Chipewyan, École des Saints-Anges)	Fort Chipewyan	C
Joussard (St. Bruno's)	Joussard	C
Lac la Biche (Notre Dame des Victoires, Blue Quills)	Lac La Biche	C
Lesser Slave Lake (St. Peter's)	Lesser Slave Lake	4A
Morley (Stony/Stoney)	Morley	U
Old Sun (Blackfoot)	Gleichen	A
Sacred Heart (Peigan, Brocket)	Brocket	C
St. Albert (Youville)	Youville	C
St. Augustine (Smoky River)	Peace River	C
St. Cyprian's (Victoria Home, Peigan)	Brocket	A
St. Joseph's (High River, Dunbow)	High River	C
St. Mary's (Blood, Immaculate Conception)	Cardston	C
St. Paul's (Blood)	Cardston	A
Sarcee (St. Barnabas)	Sarcee Junction, T'suu Tina	A
Sturgeon Lake (Calais, St. Francis Xavier)	Calais	C
Wabasca (St. John's)	Wabasca Lake	A
Whitefish Lake (St. Andrew's)	Whitefish Lake, Atikameg, (St. Andrew's Mission)	A

British Columbia / Colombie-Britannique		
Ahousat	Ahousat	U
Alberni	Port Alberni	U
Anahim (Anahim Lake)	Anahim Lake	N
Cariboo (St. Joseph's, William's Lake)	Williams Lake	C
Christie (Clayquot, Kakawis)	Tofino	C
Coqualeetza	Chilliwack	U
Cranbrook (St. Eugene's, Kootenay)	Cranbrook	C
Kamloops	Kamloops	C
Kitimaat	Kitimaat	U
Kuper Island	Kuper Island	C
Lejac (Fraser Lake)	Fraser Lake	C
Lower Post	Lower Post	C
Port Simpson (Crosby Home for Girls)	Port Simpson	A

Residential Schools/Pensionnats	Location/Emplacement	Church/Église
St. George's (Lytton)	Lytton	A
St. Mary's (Mission)	Mission	C
St. Michael's (Alert Bay Girls' Home, Alert Bay Boys' Home)	Alert Bay	A
St. Paul's (Squamish, North Vancouver)	North Vancouver	C
Sechelt	Sechelt	C

Manitoba		
Assiniboia (Winnipeg)	Winnipeg	C
Birtle	Birtle	P
Brandon	Brandon	U/C
Churchill Vocational Centre	Churchill	N
Cross Lake (St. Joseph's, Norway House, Jack River Annex, Notre Dame Hostel)	Cross Lake	C
Elkhorn (Washakada)	Elkhorn	A
Fort Alexander (Pine Falls)	Pine Falls	C
Guy Hill (Clearwater, The Pas, Sturgeon Landing (SK))	Clearwater Lake	C
Mackay - Dauphin	Dauphin	A
Mackay - The Pas	The Pas	A
Norway House	Norway House	U
Pine Creek (Camperville)	Camperville	C
Portage la Prairie	Portage la Prairie	U
Sandy Bay	Sandy Bay Reserve	C

Northwest Territories/Territoires du Nord-Ouest		
Akaitcho Hall (Yellowknife)	Yellowknife	N
Aklavik - Immaculate Conception	Aklavik	C
Aklavik (All Saints)	Aklavik	A
Federal Hostel - Fort Franklin	Déline	N
Fort McPherson (Fleming Hall)	Fort McPherson	A
Fort Providence (Sacred Heart)	Fort Providence	C
Fort Resolution (St. Joseph's)	Fort Resolution	C
Fort Simpson - Bompas Hall (Koe Go Cho)	Fort Simpson	A
Fort Simpson - Lapointe Hall (Deh Cho Hall, Koe Go Cho)	Fort Simpson	C
Fort Smith - Breynat Hall	Fort Smith	C
Fort Smith - Grandin College	Fort Smith	C
Hay River (St. Peter's)	Hay River	A
Inuvik - Grollier Hall	Inuvik	C
Inuvik - Stringer Hall	Inuvik	A

Nova Scotia / Nouvelle-Écosse		
Shubenacadie	Shubenacadie	C

Nunavut		
Chesterfield Inlet (Joseph Bernier, Turquetil Hall)	Chesterfield Inlet	C
Coppermine (Tent Hostel)	Coppermine	A
Federal Hostel - Baker Lake/Qamani'tuaq	Qamanittuaq	N

Residential Schools/Pensionnats	Location/Emplacement	Church/Église
Federal Hostel - Belcher Islands	South Camp, Flaherty Island	N
Federal Hostel - Broughton Island/Oikiqtarjuaq	Oikiqtarjuaq	N
Federal Hostel - Cambridge Bay	Cambridge Bay	N
Federal Hostel - Cape Dorset/Kinngait	Kinngait	N
Federal Hostel - Eskimo Point/Arviat	Arviat	N
Federal Hostel - Frobisher Bay (Ukkivik)	Iqaluit	N
Federal Hostel - Igloolik/Iglulik	Igloolik/Iglulik	N
Federal Hostel - Lake Harbour	Kimmirut	N
Federal Hostel - Pangnirtung (Pangnirtang)	Pangnirtung/Panniqtuuq	N
Federal Hostel - Pond Inlet/Mittimatalik	Mittimatalik	N

Ontario		
Bishop Horden Hall (Moose Fort, Moose Factory)	Moose Factory Island	A
Cecilia Jeffrey (Kenora, Shoal Lake)	Kenora	P
Chapleau (St. Joseph's, St. John's)	Chapleau	A
Cristal Lake		M
Fort Frances (St. Margaret's)	Fort Frances	C
Fort William (St. Joseph's)	Fort William	C
McIntosh (Kenora)	McIntosh	C
Mohawk Institute	Brantford	A
Mount Elgin (Muncey, St. Thomas)	Muncey	U
Pelican Lake (Pelican Falls)	Sioux Lookout	A
Poplar Hill	Poplar Hill	M
St. Anne's (Fort Albany)	Fort Albany	C
St. Mary's (Kenora, St. Anthony's)	Kenora	C
Shingwauk	Sault Ste. Marie	A
Spanish Boys' School (Charles Garnier, St. Joseph's, Wikwemikong Industrial)	Spanish	C
Spanish Girls' School (St. Joseph's, St. Peter's, St. Anne's, Wikwemikong Industrial)	Spanish	C
Stirland	Stirland	M

Québec		
Amos (St. Marc-de-Figuery)	Amos	C
Fort George (St. Phillip's)	Fort George	A
Fort George (St. Joseph's Mission, Residence Couture, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant- Jésus)	Fort George	C
Federal Hostel - George River	Kangirsualujuaq	N
Federal Hostel - Great Whale River (Poste-de-la-Baleine, Kuujjaraapik/ Whapmaguustui)	Kuujjaraapik/ Whapmaguustui	N
Federal Hostel - Payne Bay (Bellin)	Kangirsuk	N
Federal Hostel - Port Harrison (Inoucjouac, Innoucdouac)	Inukjuak	N
La Tuque	La Tuque	A
Point Bleue	Pointe-Bleue	C
Sept-Îles (Seven Islands, Notre Dame, Maliotenam)	Sept-Îles	C

Residential Schools/Pensionnats	Location/Emplacement	Church/Église
Saskatchewan		
Battleford	Battleford	A
Beauval (Lac la Plonge)	Beauval	C
Cote Improved Federal Day School	Kamsack	U
Crowstand	Kamsack	P
File Hills	Balcarres	U
Fort Pelly	Fort Pelly	C
Gordon's Gordon's Reserve	Punnichy	A
Lac La Ronge	Lac La Ronge	A
Lebret (Qu'Appelle, Whitecalf, St. Paul's High School)	Lebret	C
Marieval (Cowesess, Crooked Lake)	Cowesess Reserve	C
Muscowequan (Lestock, Touchwood)	Lestock	C
Onion Lake	Onion Lake	A
Prince Albert (Onion Lake, St. Alban's, All Saints, St. Barnabas, Lac La Ronge)	Prince Albert	A
Regina	Regina	P
Round Lake	Broadview	U
St. Anthony's (Onion Lake, Sacred Heart)	Onion Lake	C
St. Michael's (Duck Lake)	Duck Lake	C
St. Phillip's	Kamsack	C
Sturgeon Landing (Guy Hill, Manitoba)	Sturgeon Landing	C
Thunderchild (Delmas, St. Henri)	Delmas	C

Yukon		
Carcross (Choolta)	Carcross	A
Coudert Hall (Whitehorse Hostel/Student Residence, Yukon Hall)	Whitehorse	C
St. Paul's Hostel (Dawson City)	Dawson	A
Shingle Point (St. John's)	Shingle Point	A
Whitehorse Baptist (Lee Mission)	Whitehorse	B
Yukon Hall (Whitehorse/Protestant Hostel)	Whitehorse	N

Church / Église

A = Anglican / Anglicane

B = Baptist / Baptiste

C = Catholic / Catholique

M = Mennonite / Mennonite

N = Non-denominational / Non-confessionelle

P = Presbyterian / Presbytérienne

U = United / Unie